



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement (2020)

Première réunion du Comité préparatoire (Genève, 8-9 février 2019)

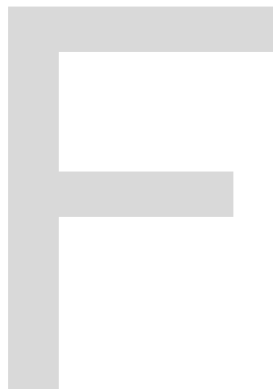
Comité préparatoire 1
Point 5

CONF-2020/PrepCom1/5a)-R.1
24 janvier 2019

Avancement du programme des précédentes Conférences mondiales des Présidents de parlement

a) La coopération interparlementaire

1. La coopération interparlementaire prend des formes multiples et variées. Très tôt déjà, nombre de parlements ont noué des relations directes entre eux, que ce soit sous la forme de groupes d'amitié, de réunions bilatérales régulières ou de visites d'échange. De même, désireux de partager leur expérience en matière de renforcement institutionnel et de faire connaître leur fonctionnement, de nombreux parlements ont mis au point des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités au profit de parlements d'autres pays.
2. Face au besoin croissant de coopération interparlementaire, une multitude de structures parlementaires internationales sont apparues. Lorsque l'UIP a vu le jour, voici bientôt 130 ans, elle était la seule organisation parlementaire internationale. En 1939, outre l'UIP, il y avait deux autres organisations de ce type : l'Association parlementaire du Commonwealth et l'UIP nordique (précurseur du Conseil nordique). Aujourd'hui, le nombre d'organisations, d'assemblées et de réseaux parlementaires dépasse 130.
3. Certaines de ces institutions reposent sur des liens historiques ou linguistiques entre les pays qui les composent, tandis que d'autres sont régionales. Ces dernières relèvent de plus en plus souvent de processus d'intégration régionale et sont d'ores et déjà des parlements régionaux, ou sont en passe de le devenir. Elles sont ce que l'UIP qualifie d'assemblées ou d'organisations parlementaires officielles. Elles ont un statut officiel, leurs membres sont des parlements, elles ont des règlements qui régissent tous les aspects de leur travail et sont financées sur des fonds publics.
4. On constate également la présence d'un nombre de plus en plus important de réseaux parlementaires. Certains ont été créés à l'initiative de parlementaires, tandis que d'autres l'ont été par ou en coopération avec des gouvernements, ou des programmes et institutions du système des Nations Unies. Ces réseaux ont en commun de rassembler des parlementaires résolus à défendre une cause ou à promouvoir un dossier précis. Ils s'apparentent à des organisations non gouvernementales (ONG) et, comme elles, ils répondent à des règles relativement souples et reçoivent leur financement de toute une série de sources différentes.



5. Ces institutions parlementaires répondent à un besoin et jouent un rôle important. Pour autant, il est également vrai que le nombre de réunions organisées par toutes ces instances prend des proportions énormes. Il est indéniable qu'il y a une forte concurrence, beaucoup de doublons et de chevauchements (y compris pour ce qui est de la composition de ces organisations et de leur mandat). Il ressort par exemple d'une étude réalisée en 2017 par Andrea Cofelice que le nombre d'institutions parlementaires internationales s'intéressant au pourtour méditerranéen dépasse 25. Un pays tel que l'Albanie est membre de pas moins de huit organisations parlementaires régionales. Les parlements sont nombreux à avoir du mal à faire face à la demande croissante d'accueillir des réunions et d'autoriser leurs membres à se déplacer, ainsi qu'à couvrir les dépenses correspondantes.

6. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que les Présidents de parlement qui ont participé aux premières Conférences mondiales des Présidents de parlement aient exprimé leur préoccupation. En 2000, ils ont encouragé les parlements à examiner de près le travail de ces différentes organisations, dans une optique d'efficacité accrue et afin d'éviter les activités redondantes. En 2005, 2010, puis de nouveau en 2015, ils ont chargé l'UIP de contribuer à donner davantage de cohérence et d'efficacité à la coopération parlementaire mondiale et interrégionale.

7. La plupart des organisations parlementaires officielles entretiennent une relation de coopération avec l'UIP, auprès de laquelle elles ont le statut, soit de Membre associé, soit d'Observateur permanent (voir Annexe). A ce titre, elles assistent aux Assemblées statutaires de l'UIP, qui leur offrent l'occasion de dialoguer les unes avec les autres. D'autres organisations parlementaires accèdent par ailleurs à nombre de résolutions et d'outils de l'UIP (tels que les guides et manuels parlementaires).

8. L'UIP s'emploie en outre à organiser régulièrement des réunions rassemblant les dirigeants d'organisations parlementaires régionales et d'autres organisations parlementaires à l'occasion de ses Assemblées. Il s'agit de réunions thématiques (portant par exemple sur le rôle des instances parlementaires régionales dans les initiatives de réconciliation nationale et de consolidation de la paix, ou encore sur la mise en œuvre des ODD) ou de réunions informelles (déjeuners de travail visant à échanger des informations et à débattre de bonnes pratiques). Elle collabore également avec des organisations parlementaires régionales et d'autres organisations parlementaires dans le contexte de l'assistance technique qu'elle propose dans divers pays et régions.

9. Ces dernières années, l'UIP a aussi été sollicitée par certains réseaux parlementaires informels désireux de travailler avec elle sur des sujets particuliers. On citera notamment l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC), le Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre, et les Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaires (PNND). Sa coopération avec cette dernière organisation a été particulièrement féconde. Elle a donné lieu à des projets communs, au nombre desquels la publication d'un Guide de bonnes pratiques à l'usage des parlementaires, ainsi que l'organisation de rencontres tant dans des parlements nationaux qu'à l'ONU.

10. Il serait utile, pour mieux structurer la coopération interparlementaire, de commencer par y voir un peu plus clair, dans la mesure où il n'y a pas, à ce jour, de collecte de données systématique sur les différentes structures parlementaires qui existent à travers le monde. Il a été suggéré que l'UIP prenne les devants en la matière et collecte des informations sur la finalité, la structure, les activités et les sources de financement des assemblées, organisations et réseaux parlementaires internationaux, comme elle le fait avec la base de données PARLINE, source d'informations en ligne sans équivalent sur la structure et les méthodes de travail des parlements de tous les pays (www.ipu.org/parline), dont le succès n'est plus à démontrer, et qu'elle les insère dans une base de données électronique qu'elle mettra régulièrement à jour. Pour ce faire, des moyens seront nécessaires.

11. Il serait évidemment utile de débattre de la question plus en détail, d'échanger des informations et d'associer les différentes organisations parlementaires internationales à cet effort pour tirer parti de leurs avantages comparatifs et éviter les doublons. L'UIP est particulièrement bien placée pour contribuer à renforcer les liens et les échanges entre les différents organismes parlementaires, ce qui présenterait plusieurs avantages et permettrait notamment, ce qui n'est pas le moins important, de réduire la fracture entre les sphères mondiale, régionale et locale.

Aussi les membres du Comité préparatoire sont-ils invités à répondre aux questions suivantes :

- a) Quelle a été l'expérience de votre parlement en ce qui concerne les différentes initiatives interparlementaires ?
- b) Comment amener une plus grande cohérence et une plus grande efficacité dans la coopération parlementaire mondiale et interrégionale ?
- c) L'UIP peut-elle y contribuer et comment ?

INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES INTERNATIONALES

(liste non exhaustive)

A. Organisations et assemblées interparlementaires officielles et autonomes

Organisations parlementaires mondiales

- Union interparlementaire (UIP)

Organisations parlementaires africaines

- Union parlementaire africaine (UPA) **(o)***
- Conférence des Présidents d'Assemblée d'Afrique de l'Ouest (CPAO)

Organisations parlementaires des Amériques

- Parlement centraméricain (Parlacen) **(a)****
- Forum des Présidents de pouvoirs législatifs d'Amérique centrale et du bassin des Caraïbes (FOPREL)
- Parlement autochtone des Amériques
- Parlement latino-américain (Parlatino) **(a)****
- ParlAmericas **(o)***
- Confédération parlementaire des Amériques (COPA) **(o)***

Organisations parlementaires arabes

- Union interparlementaire arabe (UIPA) **(o)***
- Parlement arabe **(a)****

Organisations parlementaires asiatiques

- Union des parlementaires de l'Asie et du Pacifique (APPU)
- Assemblée parlementaire asiatique (APA) **(o)***
- Association des législatures des îles du Pacifique (APIL)

Organisations parlementaires européennes

- Association des sénats d'Europe
- Conférence parlementaire de Barents
- Conseil parlementaire interrégional (CPI)
- Conseil nordique (anciennement Union interparlementaire nordique) **(o)***
- Association parlementaire pour la coopération euro-arabe (APCEA)

Organisations parlementaires interrégionales

- Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE (Afrique - Caraïbes - Pacifique – Union européenne) **(o)***
- Assemblée consultative ACP (Afrique Caraïbes Pacifique)
- Association des Sénats, Shoora et Conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe (ASSECAA) **(o)***
- Réunion du partenariat parlementaire Asie-Europe
- Conférence des Présidents de parlements démocratiques ibéro-américains
- Assemblée parlementaire euro-latino-américaine (EuroLat)
- Conférence des Présidents des Parlements euro-méditerranéens
- Forum des Sénats et Secondes Chambres d'Afrique et du monde arabe
- Conférence des Présidents de parlement du G8
- Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) **(o)***

B. Assemblées parlementaires officielles rattachées à une organisation intergouvernementale

a) Institutions parlementaires spécialisées (travaillant de manière autonome)

Institutions spécialisées internationales et interrégionales

- Association parlementaire du Commonwealth **(o)***
- Forum parlementaire de la communauté des démocraties
- Forum des parlements de langue portugaise
- Assemblée parlementaire de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord)
- Assemblée parlementaire pour la coopération économique de la mer Noire **(a)****
- Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM) **(o)***
- Union parlementaire des Etats Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (UPCI) **(o)***

Institutions spécialisées africaines

- Union interparlementaire des Etats membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (UIP-IGAD) **(o)***
- Réseau des Parlementaires de l'Afrique centrale (REPAC)
- Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) **(o)***

Institutions spécialisées des Amériques

- Parlement amazonien **(o)***
- Parlement andin **(a)****
- Assemblée des parlementaires de la communauté caribéenne (ACCP)
- Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)

Institutions spécialisées asiatiques

- Assemblée interparlementaire de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) **(o)***
- Forum parlementaire Asie-Pacifique (APPF)
- Association des Présidents de parlement et parlementaires de la SAARC (Association sud-asiatique de coopération régionale)

Institutions spécialisées européennes

- Assemblée des Etats baltes **(o)***
- Conférence parlementaire de la mer Baltique
- Conseil consultatif interparlementaire du Benelux (Parlement du Benelux)
- Forum parlementaire de Cetinje (anciennement des Balkans)
- Conférence des parlementaires de la Région arctique
- Conférence des Présidents des parlements de l'Union européenne et du Parlement européen
- Conférence des Présidents des parlements du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est
- Conférence européenne des Présidents de parlement
- Conférence interparlementaire Eurêka
- Réseau des commissions parlementaires de l'égalité des chances entre hommes et femmes de l'Union européenne (NCEO)
- Dimension parlementaire de l'Initiative adriatico-ionienne (IAI)
- Dimension parlementaire de l'initiative pour l'Europe centrale (IEC)
- Association parlementaire de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (ICESE)
- Coopération parlementaire en Europe du Sud-Est
- Initiative parlementaire du Caucase du Sud (IPCS)
- Conférence des commissions pour l'intégration européenne des États participant au processus de stabilisation et d'association en Europe du Sud-est (COSAP)

b) Organes parlementaires d'organisations internationales ou régionales

Organes d'organisations interrégionales

- Assemblée parlementaire de la Francophonie **(o)***
- Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des Etats indépendants **(a)****
- Assemblée interparlementaire de la Communauté économique eurasienne **(o)***
- Commission interparlementaire de l'Union néerlandophone
- Assemblée parlementaire de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) **(o)***
- Assemblée parlementaire de la Communauté des pays de langue portugaise (AP-CPLP) **(o)***
- Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) **(o)***
- Assemblée parlementaire des pays de langue turcique (TURKPA) **(o)***
- Assemblée parlementaire de l'Union du Bélarus et de la Russie **(o)***

Organes d'organisations africaines

- Assemblée législative est-africaine **(a)****
- Comité interparlementaire de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) **(a)****
- Conseil consultatif maghrébin (Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA)) **(o)***
- Parlement panafricain (PAP) **(o)***
- Parlement de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) **(a)****
- Parlement de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) **(a)****
- Forum des parlements de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (FP-CIRGL) **(o)***

Organes d'organisations des Amériques

- Parlement du MERCOSUR (Parlasur)

Organes d'organisations asiatiques

- Assemblée parlementaire de l'Organisation de coopération économique **(o)***

Organes d'organisations européennes

- Comité de parlementaires des pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange)
- Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'Union des Parlements de l'Union européenne (COSAC)
- Parlement européen (PE) **(a)****
- Conférence interparlementaire sur la PESC/PSDC (Politique étrangère et de sécurité commune, Politique de sécurité et de défense commune)
- Assemblée parlementaire du GUAM (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan et Moldova)
- Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) **(a)****

C. Réseaux interparlementaires

Réseaux à vocation générale

- Action mondiale des parlementaires (PGA)
- Réseau de connaissances parlementaire africain
- State Legislative Leaders Foundation (SLLF)

Réseaux à vocation spécialisée

Population et développement

- Comité mondial des parlementaires sur la population et le développement – et ses antennes régionales
- Parlementaires mondiaux pour l'habitat et Parlementaires européens pour l'habitat
- International Medical Parliamentarians Organization (IMPO – et ses antennes régionales)
- Forum des parlementaires africains pour le NEPAD

Environnement et santé

- Conférence des parlementaires d'Asie-Pacifique sur l'environnement et le développement (APPCED)
- Parlement du Climat
- Coalition de parlementaires africains contre le VIH et le sida (CAPAH)
- Global Legislators Organization (GLOBE – et ses antennes régionales)
- Commission interparlementaire latino-américaine de l'environnement (CLIMA)
- Réseau parlementaire sur la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- Forum parlementaire sur la démocratie
- Forum parlementaire sur l'énergie renouvelable
- TB Caucus

Education, science, culture et religion

- Conférence des parlementaires d'origine italienne
- Forum des parlementaires d'Asie-Pacifique pour l'éducation (FASPPED)
- Association internationale de parlementaires pour les technologies de l'information (IPAIT)
- Parlement international pour la tolérance et la paix
- Forum africain des parlementaires pour l'éducation (FAPED)
- Union parlementaire mondiale du scoutisme (UPMS) **(o)***
- Forum parlementaire sur les technologies de l'information
- Communautés UNESCO
- Association interparlementaire hellénique mondiale
- Assemblée interparlementaire de l'orthodoxie

Economie et commerce

- Réseau parlementaire africain pour la réduction de la pauvreté (APRN)
- Association internationale des parlementaires sur l'agriculture et la pisciculture (IPAAF)
- Réseau parlementaire international (et antennes régionales)
- Interparlementaire pour les services sociaux (IPSS)
- Réseau parlementaire de l'OCDE
- Réseau parlementaire sur la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (RPsBM)

Désarmement et espace

- Conférence interparlementaire européenne de l'espace (CIEE)
- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND)
- Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre

Discrimination

- Conseil interparlementaire contre l'antisémitisme **(o)***
- Coalition interparlementaire de lutte contre l'antisémitisme (ICCA)

Gouvernance

- Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) **(o)***

Consolidation de la paix

- Réseau de parlementaires pour la prévention des conflits et la sécurité humaine
- Femmes parlementaires du monde pour la paix (World Women Parliamentarians for Peace - WWPP)

* (o) = statut d'observateur auprès de l'UIP

** (a) = Membre associé de l'UIP